

Le Comité estime, toutefois, que les frais fixes et le coût de la main-d'œuvre ont été excessifs au chantier de Toronto, par comparaison avec les chantiers de la même localité exploités par des particuliers et affectés à la construction de navires du même type.

#### 4. MAIN-D'ŒUVRE

Votre Comité a visité plusieurs des chantiers maritimes de l'Est et a consacré beaucoup de temps à étudier les mesures qui pourraient être prises pour maintenir et augmenter la main-d'œuvre disponible et aussi pour en assurer le meilleur emploi dans les chantiers.

Tous les chantiers se sont trouvés dans la nécessité d'employer des ouvriers peu expérimentés dans la construction de navires et il a fallu les former presque tous au travail auquel ils étaient affectés. Il n'y a jamais eu de rareté prononcée de main-d'œuvre dans les chantiers, bien qu'il y eut une rareté d'ouvriers spécialisés. Nous avons constaté qu'en général les ouvriers se montraient disposés à apprendre de nouveaux métiers et que la direction et les autorités des plans de formation de l'Etat collaboraient pour arriver à ce résultat. Il y eut relativement peu de femmes d'employées et si le programme de construction de navires revêtait plus d'ampleur, les femmes constituent une source de main-d'œuvre dont on pourrait s'enquérir.

Nous avons vu que le chômage volontaire sévissait sur une assez grande échelle et le tableau suivant, établi sur la période comprise entre le 26 septembre et le 9 octobre 1943, en indique la gravité:

#### MOYENNES

Chantiers de l'Ouest	Lun.-Ven.	Samedi	Moyenne quotidienne
Burrard North.....	10.3%	16.0%	11.3%
Burrard South.....	10.6	17.0	12.5
North Van. ....	8.1	13.0	9.1
West Coast Ship.....	8.5	14.0	9.7
Victoria Mach. ....	8.2	11.5	9.9
Prince Rupert .....	8.6	11.5	9.0
Chantiers de l'Est			
Uniter Shipyards .....	11.8	18.0	12.8
Marine Industries .....	7.4	16.7	9.0
Davie Shipbuilding .....	11.0	16.0	11.8
St. John Dry Dock.....	10.6	15.0	11.3
Foundation Maritime .....	15.2	12.5	14.7

Divers motifs sont donnés pour le chômage volontaire, savoir, l'impôt sur le revenu et les déductions au chapitre de l'épargne obligatoire, particulièrement pour le travail supplémentaire, les conditions climatiques, l'incapacité physique, les intérêts domestiques, et le reste. Un grand nombre d'employés ne semblent pas croire qu'ils retireront des avantages quelconques des sommes déduites pour l'épargne obligatoire et il conviendrait de déployer de plus grands efforts pour expliquer les déductions effectuées comme impôt sur le revenu. Nous suggérons l'organisation d'un plan pour que soit fournie à l'ouvrier une preuve écrite indiquant la portion d'épargne, de même que l'impôt sur le revenu retenu sur son salaire.

Il importe non seulement que les taux de salaires soient aussi uniformes que possible entre les divers chantiers de la même région mais aussi que le classement des occupations soit défini clairement. Il y a eu des retards dans la révision à la hausse des salaires dans certains chantiers, retards qui seront amplement corrigés en vertu de l'ordonnance récemment rendue d'après les constatations du Conseil national du travail en temps de guerre, qui a établi un tableau pour chaque révision.

Tous les grands chantiers ont un directeur du personnel, et dans quelques-uns le travail de ce directeur est très efficace. Certains chantiers ne reconnaissent pas